

## Compte rendu du conseil d'administration du mercredi 1er juillet 2020

Les professeurs se chargent du compte rendu de la séance.

**Début :** 8h30. Le quorum est atteint avec 18 présents.

### 1. Approbation de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

### 2. Approbation du compte-rendu du CA du 29 avril

Adopté à l'unanimité

### 3. Bilan vie scolaire 2019-2020

Mme Vasseur présente le bilan vie scolaire :

- L'équipe de vie scolaire était composée de 4 AED qui sont tous reconduits l'année prochaine ainsi que de 3 Services Civiques. Le recrutement des Services Civiques pour l'année scolaire 2020-2021 commence dès la semaine administrative du mois de juillet.
- L'établissement a constaté une hausse de 8 élèves.
- Mme Vasseur souligne le fait que le nombre d'absences recensées est très correct (1,28 % lion des 3,2 % au niveau national). Elle insiste également sur le fait que les mesures mises en place ont permis d'accentuer le suivi (SMS, appels, ramassage des carnets chaque mois, courriers envoyés en cas d'absences répétées)
- La cellule de veille s'est réunie une fois par mois : 57 cas d'élèves ont été évoqués dont 10 ont fait l'objet d'un signalement et 5 d'un second signalement.
- Le nombre d'exclusions de cours est assez faible.
- Le nombre de retenues est correct. Les retenues sont justifiées et cohérentes.
- Mme Vasseur souligne que l'établissement favorise les inclusions plutôt que les exclusions. Cependant, elle relève le fait que les élèves inclus dans son bureau n'ont souvent pas assez de travail donné par les professeurs.
- Quatre commissions éducatives ont eu lieu pendant l'année scolaire. Une de ces commissions a débouché sur un conseil de discipline et une exclusion définitive. Les commissions éducatives ont été associées aux actions de l'association Yves Lefebvre, ce travail est à reconduire.

Mme Vasseur finit par souligner l'investissement des AED et des Services Civiques pendant le confinement.

Adopté à l'unanimité

9h00 : Mme Vasseur quitte le conseil d'administration

#### 4. Contrats et conventions

\* CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'ACHAT DU PAPIER en lien avec d'autres établissements de l'académie

Voté à l'unanimité

\* CONVENTION GRETA SOMME pour la formation continue. Mme Bellet explique que tous les établissements sont inscrits dans ce programme. Les professeurs d'atelier peuvent être sollicités.

Voté à l'unanimité

\* CONVENTION BUREAU VERITAS pour le gaz combustible présent dans les ateliers. Les grosses bouteilles de gaz nécessitent des vérifications périodiques. Mme Bellet informe les membres du CA que l'utilisation de ces bouteilles est à revoir, elles reviennent assez cher et seront probablement remplacées.

Voté à l'unanimité

M. Douchet demande si l'ascenseur fait partie de ce contrat ; Mme Bellet répond que c'est la société OTIS qui est en charge de l'ascenseur.

\* CONVENTION D'HÉBERGEMENT DES ÉLÈVES DU 1ER DEGRÉ : une quarantaine d'élèves de primaire viennent prendre leur repas à la cantine du collège Jean Moulin. Ils arrivent vers 11h45 et repartent vers 12h30. L'accueil des élèves se passe très bien.

Voté à l'unanimité

\* CONVENTION MRE - MISE EN RESPONSABILISATION DE L'ÉLÈVE par l'association Yves Lefebvre. L'élève est accompagné en dehors des heures d'enseignement. Cette méthode apparaît comme une alternative à la sanction.

Voté à l'unanimité

\* Acte pour admission en non valeur pour les montants inférieurs à 30 € : cet acte décharge Mr Andou et facilite la vie de la gestion.

Voté à l'unanimité

\* PROTOCOLE DE TRAITEMENTS DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT - Mme Pison présente le protocole créé qui sera utilisé dès la rentrée prochaine. Il permettra une harmonisation des comportements face à des situations de harcèlement.

Voté à l'unanimité

## 5. Vie de l'établissement

- Mme Bellet informe que les 22 ordinateurs prêtés pendant le confinement revenaient peu à peu au collège. Anthony Pezin aura fini de les installer avant le début des grandes vacances.
- Les subventions pour les fournitures scolaires s'élèvent à 10 043,28€ ce qui représente 28,86€ par élève. La liste des fournitures scolaires a été arrêtée et envoyée aux familles.
- Le Conseil Départemental a fourni du mobilier pour la salle de musique, le foyer (qui sera actif à la rentrée), la salle multimédia, le bureau de Mme Guérin.
- Les toilettes et la loge seront refaits en 2020. Les fuites des skydômes devraient également être prises en charge.
- Mme Coelho souligne le fait que certaines salles mériteraient une remise à neuf niveau peinture ou niveau aération...
- Demande de vérification des matériels informatiques des salles de classe, pas de son dans certaines salles...
- La rentrée scolaire aura lieu :
  - le mardi 1er septembre à 8h00 pour les 6èmes qui seront pris en charge par le professeur principal toute la matinée
  - le mercredi 2 septembre à 8h00 pour les autres niveaux. Le nombre d'heures passées avec le professeur principal n'est pas encore fixé.
- Mme Bellet informe le souhait de Mme Eichelberger de disposer d'une ligne téléphonique entrante et sortante dans sa salle. Personne ne s'oppose à ce souhait.
- Mme Bellet explique que l'établissement va bientôt passer en IP. Le collège délèguera les lignes téléphoniques au Conseil Départemental. Ce passage en IP devrait avoir lieu courant juillet.
- Mme Sagnier annonce que la FCPE a récolté 578€ grâce aux grilles de pâques et reverse 144,50€ à l'AS, le FSE, l'OCCE et le CVC.
- Les parents d'élèves demandent que les livres d'anglais ne soient pas distribués à la rentrée prochaine puisqu'ils ne sont pas utilisés.

**Fin du CA :** 9h42

Professeur.e.s présent.e.s lors du CA : Mme Deroy, Mme Coelho, M Lourdaux, M Cordier, Mme Séraffin